ASSEMBLEE NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI

Secrétariat Général



Un Peuple – Un But – Une Foi





136ème ASSEMBLEE DE L'UIP

COMMUNICATION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU MALI

HONORABLE MOUSSA TIMBINE

THEME: CORRIGER LES INEGALITES POUR ASSURER A TOUS DIGNITE ET BIEN ETRE

1^{er} AU 5 AVRIL 2017 A DHAKA BANGLADESH Monsieur le Président de l'Union Interparlementaire,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Interparlementaire,

Messieurs les Présidents de Parlements,

Honorables Collègues,

Chers invités,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi au moment où je prends la parole au nom de l'Assemblée Nationale du Mali de vous remercier tous, pour l'engagement de vos pays respectifs auprès de mon pays qui sous le leadersheap du Président de la République du Mali, Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA sort d'une crise institutionnelle et sécuritaire sans précèdent. Les fils du Mali réapprennent à se parler et à regarder dans la même direction. Pour preuve, la conférence d'entente nationale débutée le 27 mars 2017 et le projet de réforme constitutionnelle qui est en débat au niveau de l'Assemblée Nationale.

Je voudrais rappeler que c'est à la faveur du sommet du millénaire, tenu en 2000 à New York, que les Chefs d'Etat et de Gouvernement de 189 pays ont partagé leur vision et leur engagement sur la nécessité de bâtir un monde plus juste; offrant plus de liberté et de dignité aux communautés démunies et aux populations les plus fragiles.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables parlementaires;

Mesdames et Messieurs ;

Le défi de la compétitivité de l'économie mondiale a été relevé pour que l'appareil de production retrouve la vigueur perdue dans la décennie

passée. Soutenir les capacités des entreprises à investir, à exporter, à embaucher, vise à bâtir une économie forte et moderne pour faire reculer durablement le chômage afin de créer des richesses équitablement réparties pour le bien de tous.

Ce combat est engagé alors qu'une nouvelle révolution technologique, énergétique et numérique est en train de bouleverser non seulement les façons de production et de déplacement, mais aussi de consommation.

Ce nouveau monde offre de nouvelles opportunités mais a aussi ses risques. Comment faire pour que ces mutations se fassent dans la sécurité des parcours professionnels et non dans la précarité du revenu ? Comment faire pour que les richesses du monde soient mieux redistribuées ?

Excellence Monsieur le Président,

Honorables parlementaires;

Mesdames et Messieurs ;

Notre monde est en proie à l'agitation et à l'instabilité. Il est aussi marqué par de douloureux bouleversements politiques.

Les changements climatiques, les inégalités croissantes, les pressions migratoires et les pandémies qui ne connaissent pas de frontière sont autant d'éléments qui pèsent lourdement sur le devenir de l'humanité.

Si, les bonnes décisions sont prises et suivies, nous pourrons voir les prémices d'un avenir meilleur en cette année de grâce 2017. Pour cela, nous devons adhérer aux concepts essentiels et interdépendants que sont la dignité, la prospérité, la justice et le partenariat.

Nos Etats doivent s'engager main dans la main et avec tous les partenaires œuvrant dans ce domaine afin d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD). On ne peut progresser vers l'égalité réelle qu'en s'attaquant tous ensemble à la fois aux causes et aux conséquences des inégalités, des injustices, des discriminations.

Excellence Monsieur le Président,

Honorables parlementaires;

Mesdames et Messieurs ;

Nous devons changer nos comportements et nos habitudes de vie.

Ce changement s'impose afin que plus aucune personne ne se sente pauvre ou discriminée dans son propre pays.

C'est dans le cadre de cette politique que le gouvernement du Mali consacre depuis plus de quinze ans, le mois d'octobre, mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion sociale. C'est une opportunité idéale qui permet d'agir en faveur des couches vulnérables.

Au Mali des efforts sont constamment déployés pour encourager et soutenir aussi les candidatures féminines aux différentes élections.

Aux dernières élections communales de 2016, sur 10598 conseillers, 2728 sont des femmes, soit une représentation de 25,75%. Ce résultat est lié à la loi N° 2015-052 qui oblige les partis politiques à présenter un tiers de femmes dans les listes proposées.

Excellence Monsieur le Président, Honorables parlementaires, Mesdames et Messieurs,

Parmi les 11 commissions générales de travail qui existent à l'Assemblée Nationale du Mali, il y'a deux Commissions dédiées en partie à veiller à la cause des plus démunis et des plus faibles.

Il s'agit des Commissions :

- de la Santé, du Développement Social et de la Solidarité ;
- du Travail, de l'Emploi, de la Promotion de la Femme, de la Jeunesse, des Sports et de la Protection de l'Enfant.

Ces deux Commissions contrôlent au quotidien le Gouvernement sur l'application des textes règlementaires en matière de protection des droits des plus faibles.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je vous réitère la disponibilité du Mali à accompagner toute initiative en faveur de la lutte contre les injustices faites aux plus faibles.

Je vous remercie.